Habilitation électrique complément Haute Tension - Initial



Résumé

Conforme à la NFC 18-510

Annecy:

20/11/2025

19/01/2026

06/07/2026

Public et prérequis

Exécutants et chargés de travaux hors tension en HTA

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Obtenir le niveau d'habilitation :

HE Manœuvre - H1 -H1V -H2 -H2V- H2V Essai - HC

L'habilitation est la désignation écrite par l'employeur des missions qui peuvent être confiées à une personne selon sa qualification

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Exposé-débat orienté sur la sécurité des personnes par rapport aux ouvrages et aux équipements Alternance théorie et pratique

Méthodes pédagogiques - adaptées aux attentes particulières de la fonction – qui s'appuient sur des expériences vécues

Elaboration de fiches de manœuvres et simulations en conditions réelles sur simulateur HTA

Outils pédagogiques

Support multimédia et interactif.

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- · 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Modalité d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir -faire assurer régulièrement durant le stage, évaluation finale et proposition de titre d'habilitation pour chaque participant Évaluation de fin de stage de type QCM, attestation de fin de formation.

Contenu de la formation

Savoir:

Enoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX

Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL) ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SÉCURITÉ, etc.)

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL

Enoncer les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ spécifiques aux ESSAIS (pour H2V Essai)

Décrire les opérations de CONSIGNATION

Et savoir-faire :

Respecter les instructions données par le CHARGÉ DE TRAVAUX

Rendre compte de son activité

Organiser, délimiter, et signaler la ZONE DE TRAVAIL (Pour H2 et H2V)

Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DES OPÉRATIONS ÉLECTRIQUE HT - zone 2 - (mise en place de NAPPE isolante, etc.) (Pour H1V et H2V) Respecter la ZONE DE TRAVAIL

Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGÉS DE TRAVAUX)

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés

Identifier les OUVRAGES ou INSTALLATIONS et ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.)

Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

ANNECY - 04 50 64 12 00 ANNECY Itii - 04 50 09 65 06 ANNECY Tetras - 04 50 23 03 72 BOURGET-DU-LAC Itii - 04 50 09 65 06 PASSY - 04 50 78 14 43 THYEZ - 04 50 98 56 19

Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans VOISINAGE

Effectuer la deuxième étape de consignation

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée

Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS

Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une CONSIGNATION (ATTESTATION DE CONSIGNATION EN UNE ETAPE, ATTESTATION DE CONSIGNATION ENDEUX ÉTAPES)

Réaliser la CONSIGNATION EN UNE ÉTAPE et la CONSIGNATION EN DEUX ÉTAPES sur différents types de matériels

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée

ANNECY - 04 50 64 12 00 ANNECY Itii - 04 50 09 65 06 ANNECY Tetras - 04 50 23 03 72 BOURGET-DU-LAC Itii - 04 50 09 65 06 PASSY - 04 50 78 14 43 THYEZ - 04 50 98 56 19